

Communiqué de Presse
Paris, le 30 janvier 2007/N° 018

ETUDE EXCLUSIVE

**A l'occasion de l'ouverture de l'édition 2007 du Salon des Entrepreneurs,
Mercredi 31 janvier au palais des Congrès de Paris**

**MINISTRE DES PME, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DES PROFESSIONS LIBERALES
APCE (Agence pour la Création d'Entreprise)
SALON DES ENTREPRENEURS
CAISSE DES DEPÔTS**

Le bonheur d'être chef d'entreprise : une réalité pour 88% des créateurs d'entreprise

Pour la première fois, une enquête bouscule les idées reçues, et démontre clairement que créer son entreprise n'est pas le « parcours du combattant » que l'on imagine... mais plutôt une source de satisfaction, de fierté et de « maîtrise de sa vie » pour le créateur et son entourage.

Pourquoi cette étude ?

Les médias, les institutions, les conseils d'entreprises mettent le plus souvent en avant les freins, les difficultés de la « dure condition » de chef d'entreprise.

Nous avons voulu vérifier si ces difficultés sont vraiment un obstacle à la réalisation harmonieuse des projets des créations d'entreprise, après 3 ans d'activité.

Méthodologie : une démarche exhaustive articulée autour de 2 études

Les chefs d'entreprise interrogés ont créé/repris leur activité il y a 3 ans, et bénéficient ainsi du recul nécessaire pour définir leur niveau de satisfaction, et offrir un retour sur expérience riche d'enseignements.

- **Une étude qualitative conduite par OPUS 3** pour l'APCE, le Salon des Entrepreneurs et la Caisse des Dépôts (décembre 2006 et janvier 2007), interrogeant cinq sous-groupes différents de créateurs au regard de leur situation antérieure :
 - des cadres et chefs d'entreprise développeurs
 - des ouvriers/employés
 - des personnes en reconversion professionnelle (chômeurs longue durée)
 - des personnes en situation précaire (RMistes)
 - des conjoints de chefs d'entreprise

- Une étude **quantitative** conduite par **TMO Région** pour l'APCE en janvier 2007 auprès de 1000 créateurs/repreneurs dans 4 régions (Ile-de-France, Nord Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes) regroupant la moitié des créations/reprises d'entreprises en France.

Leur profil

- 73% sont des hommes, 27% des femmes
- 69% ont entre 30 et 49 ans
- Venant majoritairement du salariat, mais 30% ont déjà créé ou repris dans le passé
- 49% travaillant seuls, 30% avec 2 à 3 personnes, 21% avec 4 personnes et plus

Les créateurs sont-ils heureux ? Oui à 88% !

Sans équivoque, les chefs d'entreprise expriment leur satisfaction 3 ans après avoir créé, et **88% d'entre eux sont très satisfaits ou plutôt satisfaits**. Ils ont réalisé leurs rêves et leurs envies, atteint leur objectif en concrétisant un projet qui leur tenait à cœur :

« On est plus heureux parce que l'on est en phase avec ce que l'on est vraiment »

« On est plus heureux à partir du moment où l'on est en adéquation avec ce qu'on veut réellement. Si on franchit le pas, c'est que l'on avait vraiment envie de le faire, donc on a une satisfaction personnelle. »

« J'ai une vie plus harmonieuse, je me sens dans mon élément, ça a toujours été mon rêve ... »

Les quatre vertus cardinales du « bonheur d'être chef d'entreprise »

Trois ans après, les sources de satisfaction sont :

1. Le **relationnel, les contacts humains** (relations clients, fournisseurs, avec d'autres entrepreneurs...) pour **94%**
2. La **réalisation de soi** (accomplissement personnel) pour **94%**
3. La **prise de décision** pour **91%**
4. La **gestion d'une équipe** pour **90%**

Mais aussi :

L'**indépendance**, la **liberté** pour **88%**

La **reconnaissance de l'entourage** familiale et professionnel pour **80%**

Les **revenus financiers** de l'entreprise pour **52%**

La richesse des causes de satisfaction, de par leur diversité, est d'autant plus intéressante à observer que **les motivations au démarrage** étaient essentiellement focalisées sur **la recherche de l'indépendance et la liberté**.

77% estiment que leur entourage vit bien le fait qu'ils soient chefs d'entreprise, malgré le stress et l'inquiétude. Le conjoint, lucide sur les difficultés, met largement en avant

la fierté de voir l'autre réussir le challenge que représente la création d'une entreprise et la fierté de l'épauler dans son activité de chef d'entreprise.

« Je suis fier de le voir s'épanouir et réussir dans son travail, même s'il y passe beaucoup de temps »

Des créateurs plus satisfaits que les repreneurs (respectivement 68% et 47%). Les créateurs semblent bénéficier de plus d'indépendance et d'autonomie de décision.

Enfin, une satisfaction proportionnelle au nombre de salariés qui s'explique par une solitude moins pesante et par la délégation de certaines tâches.

En conclusion, le bonheur d'être chef d'entreprise se traduit par :

- ✓ **Un choix de vie**, un « rêve » à enraciner sans cesse et pour lequel il faut **se battre**.
- ✓ **Le sens** que l'on trouve dans sa vie professionnelle : « Je sais pourquoi je me lève chaque matin ».
- ✓ La satisfaction de **conduire sa barque**, fusse-t-elle petite, mais y être seul maître à bord.
- ✓ **L'exercice du métier avec passion**, la créativité, le travail personnalisé pour le client.
- ✓ **La capitalisation** de ce qu'ils vivent (comme un propriétaire remboursant ses échéances alors que salariés, ils n'étaient que « locataires »).
- ✓ **La liberté de gérer son temps** : choisir de prendre une demi-journée ici ou là mais tout autant travailler le soir et le dimanche.
- ✓ Plus qu'avant, **la polyvalence** des tâches, des relations.
- ✓ **La fierté** ressentie dans ce qui est accompli.
- ✓ **Le bonheur de « gagner »** : « gagner un marché qu'hier je jugeais inatteignable ».

Une satisfaction qui s'exprime différemment selon les profils...

Quelques itinéraires repérés lors de l'étude qualitative :

- ✓ **Les cadres développeurs, les « serial entrepreneurs »**, mieux inscrits dans la culture entrepreneuriale que les autres, ont réussi à se positionner sur des créneaux de marché très rentables. Dans leur entreprise, ils s'accomplissent, confiants en eux-mêmes pour développer encore. **La « sécurité »**, pour certains, **serait dans leur entreprise plus que dans le salariat qu'ils ont connu**.
- ✓ **Les ouvriers/employés** disent le bonheur d'exercer leur métier (savoir-faire poussé plus loin qu'avant, créativité, personnalisation du travail) et **« d'être reconnus par les fournisseurs qui vous ignoraient hier comme salariés »**.
- ✓ **Les chômeurs longue durée, c'est l'aboutissement d'une reconversion**. Après la remise en cause d'un chômage dont ils ne sortaient pas, après la phase positive d'un bilan de compétences et celui de stages de formation, le repositionnement s'est traduit par la création d'une entreprise jugée comme la voie la plus pertinente pour « réussir ».
- ✓ **Les « précaires »** (ex RMistes notamment) : la fierté de pouvoir travailler, d'être reconnus dans leur quartier et leur communauté de vie, celle de pouvoir **servir d'exemple à leurs enfants** se conjugue aussi avec le plaisir d'exercer un métier qu'ils aiment bien.
- ✓ **Les conjoints** du chef d'entreprise expriment très largement :
 - **La fierté** que leur conjoint chef d'entreprise se batte pour faire vivre et réussir le projet de création,

- **La fierté** d'épauler le dirigeant dans son activité de chef d'entreprise (y compris pour soutenir le moral),
- **La fierté** que le chef d'entreprise soit reconnu (par les clients, la famille, la banque)

Des difficultés à surmonter ou à intégrer...

Des difficultés communes :

- ✓ Les temps de travail sont importants : disponibilité pour ne pas manquer de marchés et, en conséquence, une faible disponibilité pour la famille et les loisirs.
- ✓ Le stress est là : insécurité des marchés, des rentrées financières mais aussi gestion du personnel, afflux de travail à gérer.
- ✓ La gestion des contraintes : les charges, les « paperasses »....
- ✓ La solitude de la décision mais les trois quarts sollicitent toutefois des appuis-conseils en cas de décision importante.

Mais aussi d'autres, moins mises en avant :

- ✓ La remise en cause fréquente et l'incessante adaptation à l'environnement.
- ✓ Le changement de « culture » surtout pour les non cadres (du salariat à la fonction de responsable d'entreprise) conduit à la perte d'amis qui ne comprennent pas.
- ✓ La jalousie des amis, de l'entourage large parce qu'ils sont heureux et pour certains gagnent beaucoup d'argent.

**71% disent ne pas avoir rencontré de problèmes « lourds »,
déstabilisants pour l'entreprise.**

Les insatisfaits :

Sur les 11% de chefs d'entreprise qui ont déclaré ne pas être satisfaits, il est intéressant de noter que **68% d'entre eux n'avaient pas créé dans le secteur d'activité ou le métier qui était le leur avant**, ce qui confirme l'importance de l'expertise métier. Souvent, il s'agit aussi de chefs d'entreprise travaillant seuls et l'étant restés après 3 ans d'activité.

La création, un point de non retour !

**78% refuseraient de reprendre leur ancien métier ou ancien poste,
même si l'opportunité se présentait.**

- ✓ S'il y a beaucoup de risques, ils parlent plutôt d'aventure.
- ✓ Il n'est guère imaginable de perdre l'indépendance, la capacité de décider.
- ✓ L'abandon d'un projet auquel le conjoint participait n'est guère envisagé.
- ✓ Et puis il reste tant à faire !

L'étude DCASPL à propos des anciens créateurs avait montré un retour au salariat dans des postes qui valorisent leur expérience, du fait de l'appropriation de leur vécu de chef d'entreprise (y compris les raisons de la cessation).

« Même si les risques sont réels, les difficultés parfois pesantes et l'avenir incertain, les personnes sondées plébiscitent fortement l'aventure de la création d'entreprise, et peu seraient disposées à retrouver leur ancienne situation », commente Jean-Claude Volot, Président du Conseil de l'Agence pour la Création d'Entreprises. « Et si l'on regarde malgré tout d'un peu plus près cette minorité, on se rend compte que les créateurs ayant

cessé leur activité et qui reviennent au salariat, le font à des postes plus gratifiants que par le passé, grâce à leur expertise acquise en tant que chef d'entreprise. Un constat plus que positif ! »

Et Renaud Dutreil, ministre des PME, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, de conclure :

« Cette enquête inédite permet pour la première fois de connaître le ressenti des entrepreneurs 3 ans après la création ou la reprise. 88% de satisfaits, c'est un formidable message d'encouragement pour les porteurs d'idées et de projets. Grâce à la politique ambitieuse que nous avons menée depuis 2002, le travail indépendant est réhabilité et constitue aujourd'hui une véritable alternative au salariat.

La satisfaction de créer sa propre entreprise, la fierté ressentie par le créateur et son entourage, l'épanouissement professionnel et personnel dont témoignent ces indépendants et chefs d'entreprises sont le signe de ce succès. Aujourd'hui, nous pouvons dire aux à tous les Français qui déclarent vouloir créer une entreprise : n'hésitez plus, franchissez le pas ! »

La 14^{ème} édition du Salon des Entrepreneurs de Paris se tiendra les 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2007 au Palais des Congrès - Porte Maillot. Invitations et renseignements sur www.salondesentrepreneurs.com.

Contacts Presse

Ministère des PME

Service de presse
Armelle Dillar
Anouchka Siméoni
service-presse@cabpme.
finances.gouv.fr
01 43 19 23 59

APCE

Press & Vous
Jacky Isabello
jacky.isabello@press-et-vous.fr
01 44 37 00 19

Salon des Entrepreneurs

Florence Gillier Communication
Frédérique Guillo
fredg@fgcom.fr
01 41 18 85 88